

Cap Leucate - Frayssinet : le partenariat est signé

Optimiser les rendements et le revenu du vigneron. Mais aussi juguler la déprise du vignoble. Un challenge que Joël Castany et son équipe se sont fixés en privilégiant une utilisation raisonnée et adaptée des intrants.

“NOUS sommes intervenus sur l'efficiace du chai, sur la professionnalisation, sur la micro-irrigation, sur la reconversion variétale. Nous avons obtenu des résultats conséquents. Mais il faut encore progresser, car nous allons être confrontés au renouvellement des générations et, d'ici quelques années, à une probable obsolescence du vignoble.” Ces mots sont ceux prononcés par Joël Castany, président de la Cave du Cap Leucate, à l'occasion d'une interview que les responsables de cette structure ont accordé à L'Agri au printemps dernier. Des propos qui en disaient déjà long sur l'intention d'optimiser les rendements dans un contexte viticole où le vignoble audois est impacté par la diminution des surfaces et, de facto, par celle des volumes. C'est à ce titre qu'un contrat agro-responsable Authentis vient d'être signé entre cette coopérative et la société Frayssinet, pour une durée de 3 ans. Un contrat qui concerne la nutrition de la vigne, dans un esprit de recherche, de performance et d'augmentation de



Un contrat de trois ans signé par les responsables de Cap Leucate et de Frayssinet

revenus comme l'explique Joël Castany : “Ce programme intégrera l'utilisation de produits organiques naturels, de stimulateurs de croissance racinaire et de biostimulants foliaires qui permettront d'augmenter la qualité et les rendements tout en respectant l'environnement.”

La barre à l'amont

Des propos repris en écho par Lilian Copovi, vice-président de Cap Leucate : “Lors de notre dernière assemblée générale, le conseil d'administration avait décidé de mettre « la barre

à l'amont », ce qui signifiait attacher de l'importance au vignoble et à son potentiel de production. Le plan 6 hl/ha, lancé voilà 3 ans, déjà presque atteint, allait ainsi se poursuivre. À l'issue d'une période de collaboration avec Arterris, les dirigeants des Vignobles du Cap Leucate ont souhaité poursuivre les efforts de professionnalisation engagés auprès de leur sociétariat, car ils ont pu en mesurer l'efficiace. Il en résulte une avancée positive, notamment sur le plan d'application des protocoles et des produits phyto-

sanitaires au vignoble. Ce qui se traduit par une diminution des volumes non qualitatifs et par une augmentation sensible des rendements. Une fois ces constats réalisés, la commission technique a décidé d'aller sur le terrain de la nutrition, car nous présageons, également dans ce domaine, un gain de productivité probable.”

Une démarche qui serait donc intégrée au plan 6 hl/ha prévu pour évoluer de 42 à 48 hectolitres avec un gain pour le viticulteur qui pourrait avoisiner 600 euros par hectare, soit l'équivalent d'un SMIC par mois pour un UTH de 20 hectares.

Le soutien de la cave

Une évolution non négligeable et un nouveau partenariat évoqué par Lilian Copovi : “Il fallait donc se rapprocher des services proposés par la société Frayssinet pour approfondir cette démarche et bâtir une stratégie nutritionnelle en fonction de thématiques ciblées telles que le dépérissement de la syrah, le court noué, le lissage des rendements sous la contrainte hydrique et, entre autres, la coulure. Ce sera donc au travers du programme Authentis que, collectivement, la cave va s'engager. Les bases de travail seront dictées par des analyses de sol préalablement réalisées ou, là aussi, la cave prendra en charge une partie des coûts afin d'engager le vigneron dans la démarche.”

Jean-Paul Pelras

L'agri...

77, av. Victor Dalbiez - 66027
PERPIGNAN cedex

Tél. : 04 68 85 02 02 - Fax : 04 68 85 24 25
CCP 557-62G Montpellier
e-mail : journal@lagri.fr

Hebdomadaire édité par la S. A. L'AGRI
77, av. Victor Dalbiez - 66027 PERPIGNAN cedex
au capital de 38 200 €

PDG, directeur de la publication :
Michel Pratz

Rédacteur en chef : Jean-Paul Pelras
jpmcpelras@gmail.com

Publicité - Abonnement : Julie Xatart
Maquette : Eric Marotte
ericmarotte@lagri.fr

CPPAP : n° 0419 T 87896,
ISSN 0761.3768

Imprimerie SALVADOR
66200 ELNE

Le journal est habilité à recevoir
des annonces légales et
judiciaires pour le département
des Pyrénées-Orientales

Le contrat

UNE convention qui fut signée en présence de Luc Frayssinet PDG de l'entreprise éponyme. Lequel était accompagné, entre autres représentants de cette société première au plan national dans le domaine de la fertilisation organique, par Michel Konieck. Avec, pour la cave de Leucate et au-delà des nombreux coopérateurs présents, Joël Castany président, les vice-présidents Lilian Copovi, Christophe Jaulent, Jean Marc Vallverdu et Aurélie Fillaquier technicienne du vignoble. Un partenariat qui devrait contribuer, via le soutien de la structure coopérative, à l'inversion d'une tendance préjudiciable à l'activité viticole. Celle qui consiste, depuis quelques temps et conjoncture oblige, à économiser sur la fertilisation pour compenser les pertes de revenus. Signalons que la démarche AUTHENTIS propose un concept et



développe un programme basé sur des années de recherche dans les domaines de la nutrition végétale, la pédologie, l'étude de la rhizogénèse ou encore les traitements foliaires. Et précisons enfin que la commerciali-

sation des produits Frayssinet se fera, auprès de Cap Leucate, par le biais d'Arterris et de la société Bertrand Remon.